PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2020 Art. L2313-1 du CGCT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE





Présentation générale (Mouvements budgétaires)

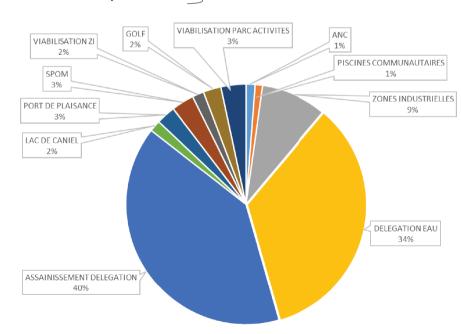
Les propositions budgétaires, soumises au Conseil Communautaire, sont le fruit du travail des services et des commissions thématiques. Elles sont conformes au **débat d'orientation budgétaire** et validées par la **commission des finances**, en sa séance du 17 février 2020.

O Budget Principal : 91,3 M€

O Budgets annexes : 46,1 M€

Budget consolidé 2020 : 137,4 M€







Les éléments du contexte local

- O Reprise de la compétence tourisme, sous forme associative, au 1er janvier 2020,
- O Mise en place de **la structure de coordination de la GEMAPI** intégrant le trait de Côte sur la frange littorale,
- O La modification de l'intérêt communautaire pour la voirie communale et accessoires,
- O Etudes préalables à la construction d'un nouvel espace culturel communautaire (AMO),
- O Mise en œuvre du contrat de territoire 2017-2021 signé avec la Région et le Département, pour 5 projets communautaires (de près de 10 M€ HT) financés à hauteur de 4,8 M€, (soit environ 50%).
- O Le développement d'un projet de territoire par la mise en place d'actions appropriées (mobilité, transports, PLUI...) dans la continuité du concours international d'idées UP,
- Accompagnement financier des communes : enveloppe globale de DSC majorée de 280 000 €,

Les priorités du budget 2020

Le projet de budget 2020 a été construit dans le respect des priorités suivantes :



Maintien des taux de la fiscalité locale et de la politique tarifaire



Accroître la qualité des services publics dans un cadre d'optimisation budgétaire



Assurer un haut niveau d'investissement au service du développement du territoire



Mobilisation du fonds de roulement maitrisée sans nouveaux emprunts



PRESENTATION DU <u>BUDGET PRINCIPAL</u> 2020









Présentation de l'équilibre général du Budget primitif 2020

(avec retraitement)

Fonctionnement

Investissement

DEPENSES

RECETTES

Dépenses de gestion <u>nettes</u> 28 631 000 €

Dépenses imprévues 500 000 €

Frais Financiers 46 000 €

Dép. exceptionnelles 741 000 €

EPARGNE BRUTE 2 972 000 € Recettes de fonctionnement nettes

32 890 000 €

• *L'épargne brute*: 2 972 000 €

elle correspond au solde entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement

🕏 elle est constituée de 2 parts :

- ☑ la dotation nette aux amortissements : 1 315 000 €
- ☑ le virement résiduel en section d'investissement (hors excédents reportés) : 1 657 000 €

Equilibre BP 2020

(RAR inclus)

Capital de la dette 401 000 €

Dépenses d'équipement 17 613 000 €

Dépenses financières 1 151 000 €

Travaux non affectés 7 308 000 €

EPARGNE BRUTE 2 972 000 €

Recettes d'investissement 4 631 000 €

Prélèvement sur le fonds de roulement 11 561 000 €

Fonds de roulement 7 308 000 €

- <u>L'épargne nette</u> (épargne brute remboursement du capital) est de: 2 571 000 €
- <u>Le fonds de roulement</u> représente 99% de trésorerie disponible immédiatement pour autofinancer les investissements



Evolution des dépenses de fonctionnement

BP 2019

Dépenses de gestion nettes

= 27 502 000 €

- RAR 2018 : - 401 000 €

BP 2020

Dépenses de gestion nettes

= 28 631 000 €

- RAR 2019 :

- 592 000 €

- MESURES NOUVELLES: - 1 340 000 €

dont notamment :

- 280 000 € au titre de la DSC
- 200 000 € intérêt communautaire parkings
- 160 000 € complément électrification / EP
- 120 000 € syndicat littoral (GEMAPI)
- 115 000 € gestion directe office du tourisme...
- 65 000 € accueils complémentaires/ crèches / ALSH
- 50 000 € étude de suivi/patrimoine communautaire

• ...

BP 2019 = 27 101 000 €

construction budgétaire 2020 à partir du

-1,4%

compte administratif anticipé 2019

BP 2020 = 26 699 000 €



Evolution des dépenses de fonctionnement

The Un budget de fonctionnement 2020 qui intègre :

☑ un niveau de service public amélioré

Splaces de crèches supplémentaires, accueil complémentaire dans les ALSH, protection de la frange littorale, amélioration des réseaux d'électrification et d'éclairage public, un contrôle optimisé des délégations de service public, la mise en place d'un plan pluriannuel des bâtiments communautaires, ...

☑ un accompagnement renforcé des communes

programmation d'entretien des parkings, l'enveloppe de DSC revalorisée, le développement de la mutualisation des services (informatique, archives, juridique, ...)

☑ une optimisation des dépenses de fonctionnement

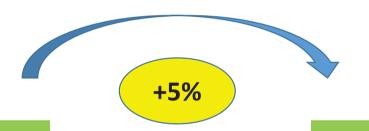
un niveau d'épargne brute maintenu à 3,0 M€ avec 1,3 M€ de mesures nouvelles au service de la population et des communes.

Evolution des recettes de fonctionnement

BP 2019 BP 2020

Recettes de fonctionnement nettes

Recettes de fonctionnement nettes



= 31 297 000 €

= 32 890 000 €

Des recettes de fonctionnement en augmentation sous l'effet cumulé, notamment, de :

• majoration du produit de CVAE : + 560 000 €

majoration des bases d'imposition : + 320 000 €

majoration du produit des IFER : + 91 000 €

majoration du produit de la taxe de séjour : + 30 000 €

diminution du prélèvement FPIC : + 400 000 €



Les taux d'imposition

Maintien des taux d'imposition dans un contexte incertain de la fiscalité locale

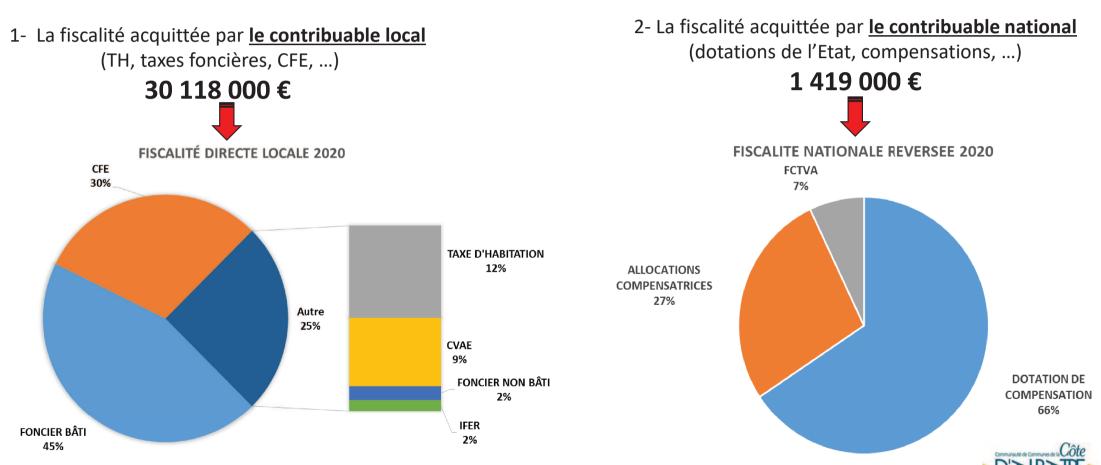
la loi de finances pour 2020 entérine la suppression progressive et définitive de la taxe d'habitation à l'horizon 2023

TAUX FISCALITE DIRECTE LOCALE	Taux 2019	Taux 2020 proposés
TAXE HABITATION	13,15%	13,15%
FONCIER BÂTI	17,15%	17,15%
FONCIER NON BÂTI	18,96%	18,96%
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	10,90%	10,90%
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES DE ZONE	19,09%	19,09%
FISCALITE PROFESSIONNELLE EOLIENNE	18,49%	18,49%



Les ressources fiscales 2020

La fiscalité locale et nationale représente la principale ressource du budget principal :



⇒ La fiscalité des entreprises est prépondérante sur le territoire de la Côte d'Albâtre D'>LB>TRE

L'affectation de la fiscalité 2020 en coût net de service

FISCALITE 2020 perçue



500 EVR9

= 1 000 €

190 € TRANSFERTS AUX COMMUNES

146 € PRELEVEMENTS NATIONAUX (FPIC, FNGIR, REDRESSEMENT CP)

109 € VOIRIE - ELECTRIFICATION

68 € ADMINISTRATION GENERALE

53 € CULTURE

48 € PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

42 € PISCINES

37 € SPORTS

26 € DECHETS MENAGERS

21 € DEVELOPPEMENT

19 € BASE DE LOISIRS DU LAC DE CANIEL DIVERS (subventions SPIC, charges non affectables)

18 € TRANSPORTS

18 € PATRIMOINE – LOGEMENT

17 € TOURISME

14 € CAB-COMMUNICATION

12 € LA CLUSAZ

67 € AUTRES SERVICES

•	DIVENS (Subventions SFIC, Charges non affectables)	10 €
	DEPENSES IMPREVUES	16€
	ENVIRONNEMENT	8€
	MSAP - MAISONS FRANCE SERVICES	7€
	URBANISME	5€
	DOMAINE MARITIME PORTUAIRE	4€
	ESPACE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI	3€
	SIG	3€
	CENTRE COMMUNAUTAIRE APOSTROPHE	3€
	COOPERATION DECENTRALISEE	0,3€

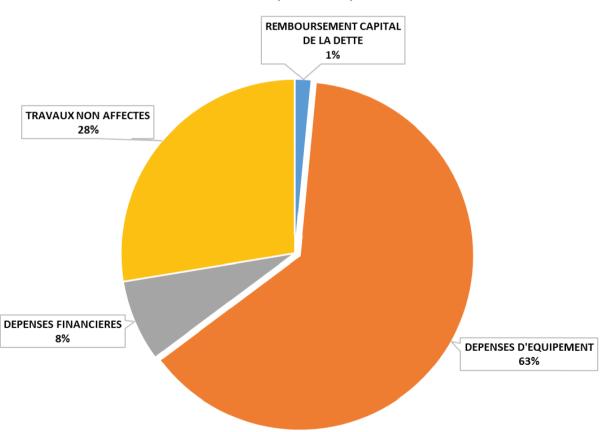
95 € AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (solde calculé)

Structure des dépenses réelles d'investissement (RAR inclus)

= 26 472 000 €

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

(RAR INCLUS)



Dont dépenses réelles d'équipement 2020 (RAR inclus) = 16 677 000 € D'>B>TE

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

(y compris RAR 2019)



Aménagement des espaces du Lac : 6 528 000 €

Nouveau site Internet de la Côte d'Albâtre : 105 000 €



Programme LED: 1 000 000 €

Travaux éclairage public et électrification : 1 000 000 €



Programme de voirie communale : 1 223 000 €

Aménagements voirie NZDE: 1 000 000 €

Routes Départementales : 760 000 €

Fonds de concours aux communes : 400 000 €



Gros travaux sur l'Avant-Port : 900 000 €



Achats Cars et Camion de collecte : 578 000 €

Gros entretien patrimoine: 546 000 €

Rénovation piscine du Littoral : 300 000 €

Rénovation des chalets La Clusaz : 284 000 €

90 % des dépenses d'équipement



Evolution prévisionnelle de l'encours global de la dette

Tous budgets confondus

© ENCOURS DE LA DETTE AU 1er JANVIER 2020 : 10,9 M€



Référence à <u>la Charte Gissler</u> qui classe les emprunts en fonction de leur risque

1A = Aucun risque

PARAMETRES DE L'ENCOURS

☑ Taux moyen : 1,50 %☑ Durée moyenne résiduelle : 6 ans



Une dette sécurisée à 100%

Catégorie	Encours au 01/01/2020		%
1-A		10,9 M €	100%
TOTAL		10,9 M €	100 %
1			

Répartition de l'encours par budget

Budget	%	Montant
Budget Assainissement (DSP)	40	4 368 000 €
Budget Golf de la Cote d'Albatre	32	3 507 000 €
Budget Principal	19	2 030 000 €
Budget Zones industrielles	7	746 000 €
Budget Port de St Valery	1	119 000 €
Autres	1	120 000 €
TAL		10 890 000 €

Délai de désendettement =
$$\frac{Encours}{Epargne\ brute}$$
 = $\frac{10,9\ M€}{5,3\ M€}$ = 2 ans



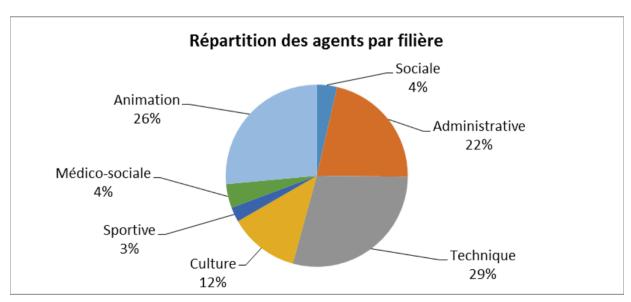
Les ressources humaines

Tous budgets confondus

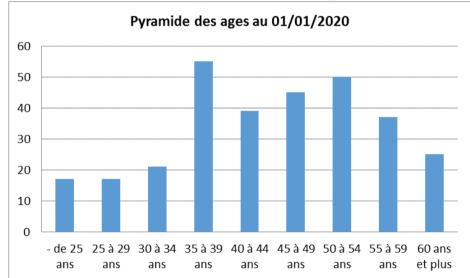
[™] Charges de personnel nettes 2020 = 10 884 000 €

\$306 agents

\$ 270,70 ETP









Les déterminants de la trajectoire budgétaire

